



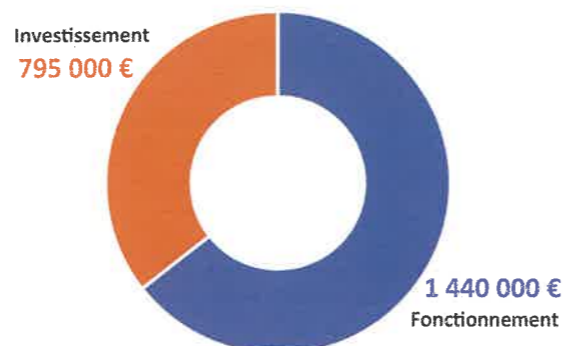
## Le budget communal 2021

Le budget communal, acte fondamental de la gestion municipale est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité le 12 avril 2021.

Le budget est composé de deux sections :

- la section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
- la section d'investissement qui présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.



### Principaux investissements

- Travaux de sécurisation Rue du Port : 9 000 €
- Renforcement Défense Incendie : 18 300 €
- Projet d'aménagement rue de Tholey (parking, voirie, aménagements sécuritaires) : 350 000 €

## Les taxes locales 2021

A partir de 2021, la Commune ne perçoit plus la taxe d'habitation.

La part départementale 2020 de Taxe Foncière Bâtie lui est attribuée en compensation :



Le Conseil Municipal a fait le choix d'augmenter de 1,65 % les taxes locales afin de poursuivre sa politique d'aménagement du territoire :

Taxe Foncière Propriété Bâtie : 35.56 % inclus l'augmentation de 1.65 %

Taxe Foncière Propriété Non Bâtie : 48.14 % inclus l'augmentation de 1.65 %



## Les Actions 2021

**Les associations**  
Maintien du montant global 2020 des subventions

**Le CCAS**  
Soutient les personnes en difficultés

**L'urbanisme maîtrisé**  
Modification du règlement AVAP/SPR (Site Patrimonial Remarquable)

**La sécurité**  
Travaux de mise en sécurité des voies départementales et communales  
Renforcement Défense Incendie

**L'économie locale :**  
Développement du tourisme et attractivité du centre Bourg (ex Marché)

**La citoyenneté**  
Conseil municipal jeune : élaboration de projets d'intérêt communal et participation à la vie communale

**L'environnement**  
Entretien et aménagement des bords de Loire  
Création d'espaces verts et Fleuris  
Respect des règles Zéro-Phyto

## Le budget eau (régie communale)

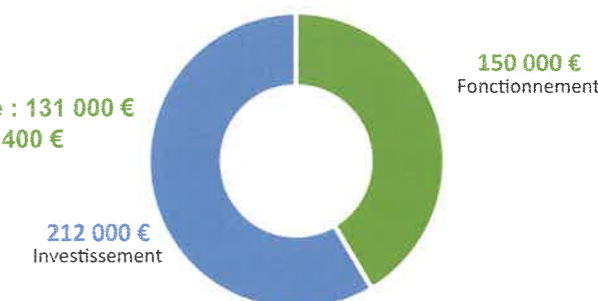
**Travaux 2021 :**

Programme de rénovation du réseau d'eau potable : 131 000 €  
Mise en place de télégestion entre les forages : 38 400 €



**Tarifs HT Eau Potable 2021**  
A compter du 01.09.2021

Prix du m<sup>3</sup> : 0.75 €  
Abonnement : de 15 à 22 € selon diamètre  
Frais accès au service : 20 €



## Le budget assainissement (délégation de service public : SAUR)

**Travaux 2021 :**

Rénovation de réseau : 15 000 €

